

Émetteur

Adressé à

**AQUASERV CARAIBES**

Salle d'Asile Petit-Pérou  
97139 Les Abymes

Tél.: 0690 69 59 72 | 0690 15 60 00  
Email: contact@aquaserv-caraibes.com  
Web: aquaserv-caraibes.com

**SCI GALOHE**

LIEU DIT POIRIER  
97125 BOUILLANTE

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
<p><b>Microstation à culture fixée type TRICEL FR9/5000 pour 9EH</b></p> <p><u>Agrément n° 2011-006-ext1</u></p> <p>Système mono-cuve de capacité 4731 litres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Traitement primaire de 2408 litres.</li> <li>Traitement secondaire de 1377 litres.</li> <li>Décantation finale de 946 litres.</li> <li>Souffleur d'air de 70 Watts, avec protection thermique et presostat d'alarme.</li> </ul> <p>Garantie de 20ans sur la structure PRV et de 2 ans sur les équipements électromécaniques</p>	0%	8 990,00	1	8 990,00
<p><b>Installation du réseau d'assainissement et mise en service</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Livraison du matériel et des matériaux sur chantier(sable, gravier, géotextile feutre anticontaminant...).</li> <li>Mise à disposition minipelle pour les travaux de terrassement et fouilles des tranchées.</li> <li>Réglage du fond de forme et pose de la station.</li> <li>Remblaiement.</li> <li>Fourniture et raccordement de l'ensemble des PVC y/c coudes depuis les trois logements jusqu'à la station(salle de bain, cuisine, WC).</li> <li>Pose + fourniture cablage électrique du surpresseur à la boîte de dérivation extérieur.</li> <li>Création de la ventilation primaire y compris accessoires(colier, chapeau de ventilation).</li> <li>Pose + fourniture regard de répartition.</li> <li>Pose + fourniture regard de bouclage.</li> <li>Création d'un réseau de dispersion de 2 x 8ml.</li> <li>Mise en service de la microstation.</li> </ul>	8,5%	6 800,00	1	6 800,00
<p><b>Bac à graisse 200L</b></p> <p>(Nécessaire si la microstation est posée à plus de 10ml de la cuisine).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fourniture bac à graisse.</li> <li>Création du lit de sable.</li> <li>Pose et raccordement y compris accessoires(coude, pvc...).</li> </ul>	0%	480,00	2	960,00
<p>Prévoir une alimentation électrique pour le fonctionnement de la station Aucune évacuation des terres est prévue</p>				

<p>En cas de besoin le brise roche est en supplément (55€/h)</p> <p>Devis sous réserve de plan d'assainissement, de visite de chantier, de rapport d'étude de sol.</p> <p>Pour votre tranquillité et un bon fonctionnement, nous vous proposons un contrat de maintenance effectué par nos soins (170€/an)</p> <p>Cuve en PRV ultra compacte avec une emprise au sol &lt;8m2, prête à poser donc pas de réglages. Cuve légère pour le transport et la manutention (375kg) Faible profondeur de fouille. Entrée et sortie hautes pour éviter les tranchées profondes Résiste à la nappe Ventilation secondaire intégrée dans le couvercle de la cheminée de vidange Aucune pièces électronique à l'intérieur de nos cuves pour une tranquillité d'esprit</p> <p>Le compresseur est un système de soufflerie d'air pour l'épuration biologique. Compresseur à piston silencieux (pas à membranes car les compresseurs à membranes nécessite un échange régulier des membranes environ tous les 2/3 ans) Puissance électrique consommée modérée 64W</p> <p>La fréquence de vidange est en fonction de l'utilisation.(environ tous les 2 ans voir plus) La vidange ne concerne que le compartiment décanteur primaire soit 2 408 L</p> <p>Distance à respecter pour installation -maison, ouvrage fondé : 5m -haies : 3m -clôture : 3m -petit arbre : 3m</p>	0%	0,00	1	0,00
--	----	------	---	------

**Conditions de règlement:** Règlement 50% d'avance, 50% à la livraison

Total HT	16 750,00
Total TVA 8,5%	578,00
<b>Total TTC</b>	<b>17 328,00</b>

**Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:**

Banque: Caisse d'Epargne

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
11315	00001	08025403215	18

Code IBAN: FR76 1131 5000 0108 0254 0321 518  
Code BIC/SWIFT: CEPAFRPP131

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

La société AQUASERV CARAIBES conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité de la présente facture. Le défaut de paiement de l'une ou quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens.